

EDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur

L'équipe municipale et moi même vous remercions pour la confiance que vous nous avez apportée lors des élections municipales (80 % de participation et 85% en moyenne des suffrages exprimés).

Le bilan du mandat a ainsi été reconnu comme positif et le programme que nous vous proposons pour 2008/2014, a été validé.

Vous pouvez compter sur nous pour être à votre écoute et essayer de répondre à vos attentes.

Nous pouvons regretter qu'aucune candidate, qu'aucun candidat ne se soit présenté à ces élections en dehors de notre liste, d'autant plus que toutes nos actions durant le mandat précédent ont été contestées (recours, tracts, etc).

Il sera difficile maintenant à ces quelques personnes de continuer à perturber le travail de la nouvelle équipe.

Les différentes procédures devant le Tribunal administratif n'ont pas changé le cours des choses (le groupe scolaire est toujours là).

Ces procédures ont coûté chère à notre commune, plus de 25000 euros qui représentent une part non négligeable de nos impôts.

Une page est tournée.

Nous vous proposons, comme nous nous étions engagés, à créer une commission extra municipale qui donnera son avis sur tous les projets lancés par l'équipe municipale.

Le premier aménagement envisagé est celui de l'espace public autour du groupe scolaire et nous ferons appel à vous.

Nous allons aussi augmenter la fréquence de parution de l'info municipale (une par trimestre) aussi nous invitons les associations à nous envoyer régulièrement leur programme.

Nous mettrons à jour régulièrement le site Internet de la commune.

Vous pourrez nous rencontrer régulièrement en mairie le Lundi ou sur rendez-vous .

Un nouveau challenge s'ouvre à nous pour que notre commune continue à être reconnue comme par le passé, précurseur dans les domaines sociaux, environnementaux et économiques.

Encore merci pour votre confiance.

Sincères salutations

Luc PUISSAT

LE COIN MAIRIE

LA NOUVELLE EQUIPE

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Le premier conseil municipal de l'équipe en place



Ce samedi, s'est déroulé le premier conseil municipal de Miribel Lanchâtre et Luc Puissat est devenu maire de Miribel Lanchâtre, après avoir déjà effectué un mandat de 7 ans.

Il pourra continuer de mener à bien, l'ensemble des actions qu'il avait engagées avec l'équipe précédente.

Il souhaite développer un « Multiservice » et maîtriser l'urbanisation du village. Il mènera une réflexion sur le PLU. Il engagera une enquête sur les risques, en particulier sur l'évolution des mouvements de terrain.

Il souhaite consolider l'intercommunalité.

Une commission extra municipale sera également mise en place, dans le cadre des projets communaux, pour faciliter la participation de tous les habitants.

L'équipe municipale
Maire : Luc Puissat.
Adjoint : Yves Eyraud, Michel Gauthier, Martin Politano.
Délégués à la Com : Luc Puissat, Maurice Nier, Arnaud Teinturier. Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Haute Vallée de la Gresse (SIEHVG) : Martine Gouttenoire; Yves Eyraud. SIGREDA : Luc Puissat, Isabelle Boiteux. PNRV : Christine Detante. SIVIG : Luc Puissat, Yves Eyraud, Hubert Navarro et Michel Gauthier. CCAS : Martin Politano

Gilles BARDLER

Le conseil municipal en place.

RAPPEL HORAIRES MAIRIE

- mardis et jeudis de 17 h 00 à 19 h 00,
- mercredis de 8 h 00 à 12 h 00.

RAPPEL HORAIRES BIBLIOTHEQUE

Tous les mercredis de 15 h à 16 h.

Exceptionnellement, la bibliothèque sera gratuite pour l'année 2008.



SALLE POLYVALENTE

RESERVATION

La réservation de la salle se fait uniquement en Mairie.

Les particuliers ne peuvent pas réserver la salle au nom d'une association, ceci pour un usage personnel.

Nous rappelons que le montant de la réservation est reversé au Sou des Ecoles de MIRIBEL-LANCHATRE.



DIVAGATIONS DES CHIENS

Nous informons les propriétaires de chiens qu'il est dangereux et interdit de les laisser divaguer hors de leur propriété.

La Mairie a averti la fourrière qui pourra procéder à des captures.

Nous comptons sur votre compréhension, votre responsabilité pouvant être engagée.

Il est d'ailleurs rappelé que les chiens de 2^{ème} et 3^{ème} catégories doivent être déclarés en Mairie.



POUR INFORMATION !!

Le sou des écoles organise le samedi 21 juin 2008 la **fête de fin d'année** et fête de la musique.

Nous vous informons que pour cette occasion une réunion sera prochainement organisée, afin de recueillir un maximum d'idées.

Merci

Les membres du bureau du sou des écoles

LA NOUVELLE EQUIPE

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Le premier conseil municipal de l'équipe en place



Le conseil municipal en place.

Ce samedi, s'est déroulé le premier conseil municipal de Miribel Lanchâtre et Luc Puissat est devenu maire de Miribel Lanchâtre, après avoir déjà effectué un mandat de 7 ans.

Il pourra continuer de mener à bien, l'ensemble des actions qu'il avait engagées avec l'équipe précédente.

Il souhaite développer un « Multiservice » et maîtriser l'urbanisation du village. Il mènera une réflexion sur le PLU. Il engagera une enquête sur les risques, en particulier sur l'évolution des mouvements de terrain.

Il souhaite consolider l'intercommunalité.

Une commission extra municipale sera également mise en place, dans le cadre

des projets communaux, pour faciliter la participation de tous les habitants.

L'équipe municipale

Maire : Luc Puissat.

Adjoints : Yves Eyraud, Michel Gauthier, Martin Politano.

Délégués à la Com : Luc Puissat, Maurice Nier, Arnaud Teinturier. Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Haute Vallée de la Gresse (SIEHVG) : Martine Gouttenoire, Yves Eyraud. SIGREDA : Luc Puissat, Isabelle Boiteux. PNRV : Christine Detante. SIVIG : Luc Puissat, Yves Eyraud, Hubert Navarro et Michel Gauthier. CCAS : Martin Politano

Gilles GRINDLER

LES DIFFERENTES COMMISSIONS

COMMISSION « d'APPELS d'OFFRES »

- Michel GAUTHIER, Président
- Yves EYRAUD, Titulaire
- Isabelle VALLIER, Titulaire
- Arnaud TEINTURIER, Titulaire

Hubert NAVARRO, Suppléant
Martine GOUTTENOIRE, Suppléante
Isabelle BOITEUX, Suppléante

COMMISSION « FINANCES »

- Luc PUISSAT, Président
- Yves EYRAUD, Titulaire

Michel GAUTHIER, Suppléant
Martine GOUTTENOIRE, Suppléante

COMMISSION « COMMUNICATION et VIE ASSOCIATIVE »

- Martine GOUTTENOIRE, Présidente
- Luc PUISSAT, Isabelle BOITEUX, Isabelle VALLIER, Jenny TODARO, Christine DETANTE, Hubert NAVARRO, Yves EYRAUD, Michel GAUTHIER, Maurice NIER, Arnaud TEINTURIER

COMMISSION TRAVAUX et PERSONNEL

- Yves EYRAUD, Président
- Martine GOUTTENOIRE, Luc PUISSAT, Michel GAUTHIER, Isabelle BOITEUX

COMMISSION URBANISME et HABITAT

- Michel GAUTHIER, Président
- Isabelle VALLIER, Hubert NAVARRO, Yves EYRAUD

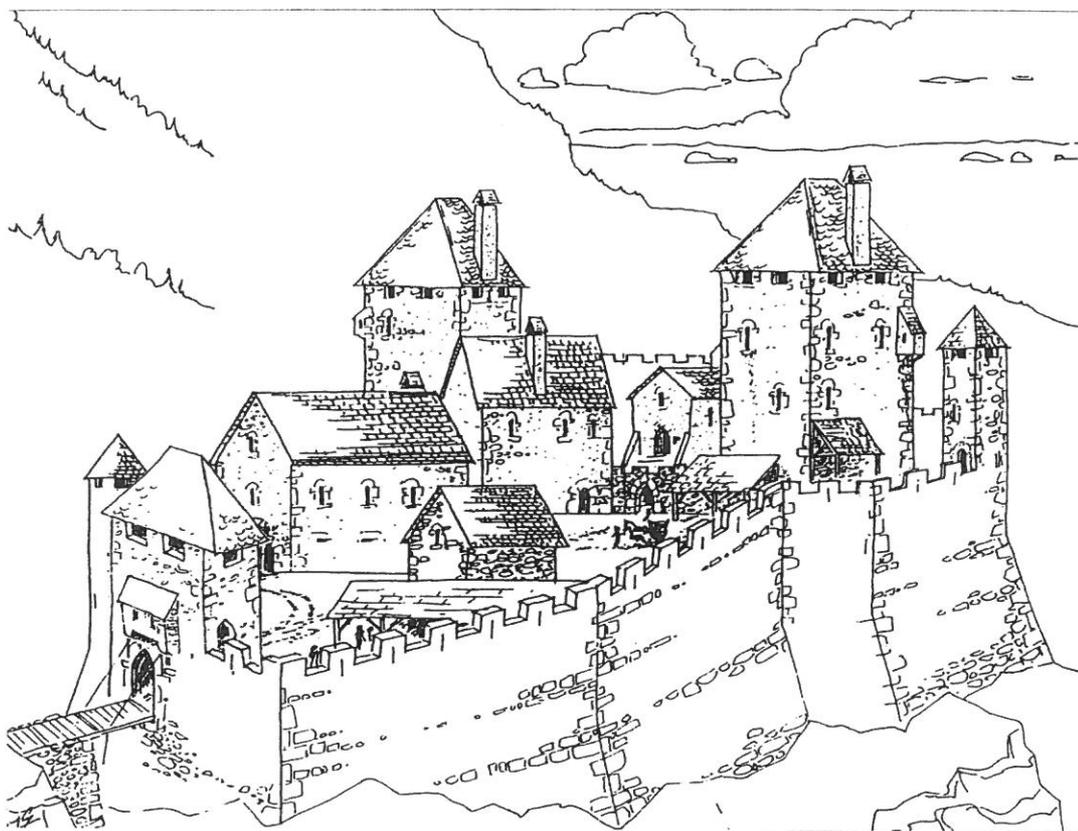
COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

- Luc PUISSAT, Président

LE CHÂTEAU de MIRIBEL

Il est bien délicat et prétentieux d'évoquer au 21^{ème} siècle ce qu'était un château fort, un *castrum*, il y a presque 10 siècles. Heureusement que les historiens ont pu livrer le fruit de leurs recherches. C'est Nicolas Chorier avocat, historien, né à Vienne en 1612 et mort à Grenoble en 1692 qui nous informe qu'en 1105, sous le pontificat de Pascal II et sous l'Empereur germanique Henri IV, une bulle (décret) du Pape reconnaît que le territoire du "CASTRUM MIRIBELLUM" fait partie du Diocèse de Grenoble. En effet à l'époque le diocèse de Grenoble faisait partie du Duché de Bourgogne lui-même partie du Saint Empire Romain Germanique. C'était la "Querelle des investitures" : de qui les Évêques devaient-ils recevoir leur pouvoir, de l'Empereur ou du Pape ? (Petit clin d'œil à l'actualité, pour terminer cette "Querelle des Investitures" en 1122 le Pape Calixte II et l'Empereur Henri V signèrent le Concordat de Worms qui décidait une 1ère séparation de l'Église et de l'Etat,

Grâce au remarquable travail récent des conservateurs du Patrimoine de l'Isère et de l'équipe du Musée Dauphinois, on trouve dans leur ouvrage : PATRIMOINE EN ISÈRE TRIÈVES une description très intéressante de cet impressionnant château fort : «Il est implanté à l'extrémité nord de la commune de Miribel-Lanchâtre, sur un étroit promontoire s'avançant telle une proue au dessus de la vallée de la Gresse qu'il domine de plus de 150 mètres, juste en face du château de la Cluse. Les constructeurs de la fortification ont su admirablement se servir du relief qu'ils ont aménagé pour la défense.



*Restitution hypothétique
du château de Miribel
Dessin P.-Y. Carron*

*Relevé du château
de Miribel
P.-Y. Carron*

Protégé sur trois côtés par des pentes naturelles, très vives voire abruptes, doublées d'un rempart de pierre dont subsistent des vestiges conséquents (importants), le château se

développait à la fois sur la plate-forme sommitale du promontoire ainsi que sur plusieurs terrasses aménagées en contrebas. Du donjon quadrangulaire situé sur la hauteur, on voit encore le mur est, conservé en élévation sur plus de 5 mètres de haut. L'accès au château se faisait par l'ouest, point faible de la défense puisqu'en bas de pente. Pour pallier cette fragilité, divers aménagements aujourd'hui disparus avaient semble-t-il été mis en place : rétrécissement du chemin d'accès ne formant plus qu'une étroite bande de terre bordée de pentes raides, établissement d'un pont-levis sur un fossé profond et édification d'une tour-porte fortifiée.

La description du site en 1339 permet de compléter les informations fournies par le terrain bien que certaines parties ou mots de ce texte soient difficiles à lire ou à traduire et que le latin employé soit des plus incorrects. L'ensemble du *castrum* est fermé dans un rempart de 6 m de hauteur et de 100 m de longueur. À l'intérieur de cet espace ainsi délimité se répartissent de nombreux édifices, deux tours quadrangulaires de 18 m de hauteur et de 6 et 8 m de côté et plusieurs bâtiments résidentiels (*aule*) chauffés, disposant de latrines et séparés les uns des autres par des cours ou places entourées de murs; cette disposition particulière, en plusieurs zones d'habitation correspondant chacune à un seigneur, provient du fait que le château de Miribel est tenu en coseigneurie par différents seigneurs qui y possèdent résidence. Ainsi la chapelle ou oratoire Saint-Martin est dite située près du "château" du seigneur le plus important Guillaume Giroud (appelé également Guillaume Grinde dans d'autres documents). Enfin la porte fortifiée d'accès au château se présente comme une construction massive de 18 m de haut, dont l'épaisseur des murs atteint près de 3 mètres.

Les revenus du château et de son mandement (*ressort de sa juridiction*) qui s'étend sur deux paroisses, celles de Saint-Barthélémy du Gua et de Lanchâtre, sont partagés entre les différents coseigneurs. Guillaume Giroud, cité en premier, principal seigneur, reçoit les redevances les plus importantes tant en nature qu'en argent, il a également juridiction sur 50 feux (*on les appellerait maintenant des foyers fiscaux*). Viennent ensuite Jean Alleman de Champrond puis Lanthelme de Miribel, puis les enfants de Guillaume de la Tour et enfin les héritiers de Reynaud Alleman » .

Ce domaine du château de Miribel, château qui a brûlé pendant la Révolution française, appartenait au Comte de Miribel, descendant de la famille d'origine jusque vers les années 1990. Aujourd'hui c'est une famille belge qui produit miel et légumes qui en est propriétaire. Les ruines de ce château du Moyen-Age ne sont plus guère visibles, mais le site est toujours impressionnant.

Le Conseil Municipal désirant faire connaître des éléments de l'Histoire de notre village, il a semblé logique, dès le début, d'évoquer l'origine de son nom.

François HUOT DE SAINT ALBIN

LES SERVICES DU GRANJOU

Chemin des Chambons – Monestier de Clermont

Secrétariat ouvert les mardis, jeudis et vendredis : 9h/12h et 14h/17h – Tél. : 04.76.34.01.13

Assistance sociale et conseillère en économie sociale et familiale sur rendez-vous.

Service de Protection Maternelle et Infantile : consultations d'enfants avec le médecin, sur rendez-vous.

Permanence conseils de la puéricultrice, les jeudis de 11h à 12h sur rendez-vous. Préparation à la naissance, sur rendez-vous.

SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – Personnes handicapées)

Avocat Conseil : permanence juridique gratuite, deuxième lundi du mois, de 9h30 à 11h.

Conciliateur Médiateur de justice : troisième jeudi du mois, de 14h00 à 16h30.

Mutualité Sociale Agricole : troisième jeudi du mois, de 10h00 à 12h00.

Régime général des retraites (CRAM) : quatrième mardi du mois, de 9h30 à 12h00, et sur rendez-vous au 06.80.67.78.69, de 13h00 à 16h00.

Habitat et développement : quatrième jeudi du mois de 13h30 à 16h00.

Comité d'Expansion du Trièves : quatrième mercredi du mois, de 9h00 à 12h00

SAVA (Service d'Aide à la Vie Associative) : troisième lundi du mois, de 17h00 à 18h30.

Architecte Conseil, à la Communauté de Communes : deuxième et dernier vendredi du mois, sur rendez-vous au 04.76.34.11.22

ESPACE RESSOURCE EMPLOI FORMATION DU TRIEVES

L'accueil des plus de 26 ans :

- . Pour les bénéficiaires du RMI :
 - le lundi matin au Granjou
 - les mardis et vendredi au Centre social de Mens
- . Pour les demandeurs d'emploi inscrits ou non à l'ANPE :
 - le jeudi matin au Granjou
 - le mercredi matin au Centre social de Mens
- . Pour toute personne souhaitant s'informer ou être conseillé dans ses démarches, prendre rendez-vous avec Claudine DURAND au 04.76.34.81.31, ou par mail : cdurand.sat@wanadoo.fr

MISSION LOCALE DU TRIEVES

Pour les jeunes de 16 à 15 ans sortis du système scolaire : accompagnement à la recherche d'emploi, informations sur la formation continue, les différents métiers, les droits divers.

Permanences : le mardi au Granjou

le vendredi au Centre Social de Mens au 04.76.34.84.58

AFFICHAGE DES OFFRES D'EMPLOI

- . les lundis/jeudis au Granjou, dans le classeur situé dans l'espace emploi du hall d'accueil,
- . les mardis/vendredi au Centre social de Mens dans le classeur situé dans le hall.

LES SERVICES

TRANSPORTS – HORAIRES

Ligne MIRIBEL-LANCHATRE/LE GUA

Point d'arrêt	Jours de fonctionnement		
	Lu, ma, me, je, ve Matin	Me Après-midi	Lu, ma, je, ve Soir
Le Vernay	6:43	13:15	19:00
Village	6:48	13:05	18:56
Cassoulet	6:50	13:04	18:54
La Pierre	6:53	13:01	18:52
SAINT BARTHELEMY	6:55	12:58	18:50
LES ROSSETS	6:58	12:51	18:48
LES SAILLANTS	7:00	12:50	18:45

Ligne MIRIBEL-LANCHATRE/SAINT GUILLAUME/MONESTIER DE CLERMONT

Point d'arrêt	Jours de fonctionnement			
	Lu, ma, je, ve Matin	Lu, ma, je, ve Soir	Me Matin	Me Après-midi
MIRIBEL-LANCHATRE				
Cassoulet	7:38	17:49	7:08	12:44
Village	7:40	17:47	7:10	12:42
Le Vernay	7:50	17:37	7:20	12:32
Carrefour Bas Ferrières	7:55	17:32	7:25	12:27
SAINT GUILLAUME				
Village	7:59	17:28	7:29	12:23
Le Mas	8:04	17:26	7:34	12:21
Maninaire	8:07	17:23	7:37	12:18
Preclot	8:08	17:22	7:38	12:17
MONESTIER DE CLERMONT				
Collèges-Ecoles	8:20	17:10	7:50	12:05

BABY-SITTER

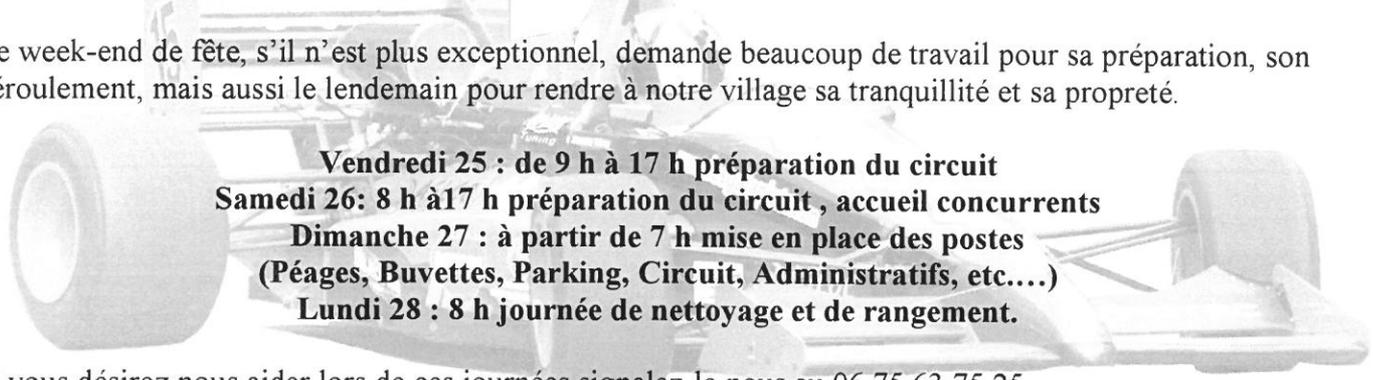
**Vous cherchez un baby-sitter le week-end à
Miribel-Lanchâtre ?
Vous pouvez nous appeler au
04-76-34-72-29
Jérémy et Fabien CULLAZ**

**Besoin d'une baby-sitter le week-end
sur Miribel-Lanchâtre ?
Appelez moi au
04-76-34-17-27
Marina RAVIX**

LANCHATRE-OMNISPORTS

La 30^{ème} Course de Côte Automobile se déroulera dimanche 27 avril 2008

Ce week-end de fête, s'il n'est plus exceptionnel, demande beaucoup de travail pour sa préparation, son déroulement, mais aussi le lendemain pour rendre à notre village sa tranquillité et sa propreté.



Vendredi 25 : de 9 h à 17 h préparation du circuit
Samedi 26: 8 h à 17 h préparation du circuit , accueil concurrents
Dimanche 27 : à partir de 7 h mise en place des postes
(Péages, Buvettes, Parking, Circuit, Administratifs, etc....)
Lundi 28 : 8 h journée de nettoyage et de rangement.

Si vous désirez nous aider lors de ces journées signalez-le nous au 06 75 63 75 25.

Nous nous excusons par avance du désagrément que peut vous apporter ces journées et vous remercions de libérer ce dimanche l'accès au pré Tarachou (parking possible en contrebas de la chaufferie) ainsi que toutes les voies de circulation du village conformément à l'arrêté municipal édicté à cette occasion.

RENCONTRE

Rencontre avec les associations le lundi 21 avril 2008 à 19 h 00 à la Salle polyvalente.

Réunion extra-municipale le lundi 21 avril 2008 à 21 h 00 à la salle Polyvalente.

Ordre du jour : Aménagement espace public - Divers

Nous invitons les personnes le désirant à venir participer à ces rencontres.

LES ENTREPRISES

AUBERGE DES CHASSEURS

Le Perron

04.76.34.12.58

Repas sur réservation

EPICERIE MULTI-SERVICES

Pré Tarachou

04.76.34.11.35

REF

Pré Tarachou

04 76 34 25 25

AXP Clim

Pré Tarachou

04 76 34 91 39

DSM Pro

Les Adrets

04 76 34 09 56

YDEM – Galerie d'Art

Les Adrets

06.73.17.55.18

L'ACCA

Le printemps est là, c'est la saison de reproduction de la faune sauvage. A cette période les femelles sont prêtes à mettre bas, elles sont alors très vulnérables.

C'est pourquoi je vous demande de tenir vos chiens fermés, attachés en promenade.

Les dérangements occasionnés par les chiens qui divaguent causent la mort de la mère et de ses petits.

La loi dit que du mois de mars au mois de juin les chiens doivent être tenus en laisse, même en promenade sur les chemins. Une amende de 1500 euros peut être appliquée à tout contrevenant par l'Office National de la Chasse.

Vous pensez que votre animal est un joueur, non, tout chien qui est livré à lui-même redevient le prédateur qu'il est à l'origine.

Profitez de la nature, des ballades, votre chien même tenu en laisse, du moment qu'il est avec vous est heureux.

Michel GAUTHIER

ALAMBIC.COM

Internet haut-débit - Alambic.com

Alambic.com est l'association gérant le réseau haut-débit par Wifi installé par le Parc Naturel Régional du Vercors début 2006. Nous comptons actuellement 37 membres connectés.



Notre fonctionnement est le suivant :

- tout participant doit être membre de l'association (adhésion de 5€).
- l'abonnement est désormais de 15 € par mois.
- le matériel de connexion par Wifi, configuré par nos soins, vous est vendu à prix coûtant par l'association (de 100 à 150 € suivant les besoins).

La connexion est illimitée et le matériel installé permet de connecter jusqu'à 5 ordinateurs ; en revanche, notre réseau n'est pas très adapté aux échanges « peer-to-peer » (échange / partage de fichiers).

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 24 mai à 17h à la salle polyvalente.

Contacts :

Boiteux Frédéric	(président)	fboiteux@parcduvercors.net	04 76 34 10 36
Richard Oliver	(trésorier)	oliversfolly@laposte.net	
Keith Barton	(technicien)	keith.barton@parcduvercors.net	04 76 34 09 51
Arlette Renna	(secrétaire)	arletterenna@gmail.com	
Alain Bonino	(vice-président)	alain.bonino@laposte.net	
David Laurent	(technicien)	david.laurent38@free.fr	

LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

LANCHATRE ANIMATION

Cinéma vagabond

Après « La graine et le mulet » et « Astérix aux jeux olympiques », le prochain film est : « **Enfin veuve !** » **le vendredi 25 avril à 20 h 30**

Les autres films ne sont pas encore programmés mais il y aura sûrement :

« **Bienvenue chez les ch'tis** » à ne pas manquer.... que les gens du Nord se fassent connaître nous apporterons du Maroilles.

Demander le programme

Atelier chants du monde

Cet atelier se déroulait le lundi soir avec Bertille, d'octobre à décembre 2007.

Ateliers travaux manuels adultes

Il se déroulait le mercredi soir. Le printemps a fait son apparition et nous donnons rendez vous à tous ceux que cela intéresse en septembre.

Projets pour la rentrée de septembre 2008

Ateliers travaux manuels pour enfants 4/6 ans et 7/9ans

Réalisation de costume carnaval, halloween, objets pour Noël, mobiles, objets en pâte à modeler, cartonnage.

Pour les plus grands : Possibilité de créer d'un théâtre de marionnettes et réalisation d'un spectacle.

Découverte du baby judo 4/6 ans

Découverte du judo, des prises et des chutes sous forme ludiques.

PRÉ-INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

Pour ces nouveaux ateliers nous vous demandons de prendre contact avec l'association pour une pré-inscription. Les ateliers seront mis en place en fonction du nombre de réponses.

LANCHATRE ANIMATION est à votre écoute :

- Pour proposer des animations, selon votre envie ... Spectacle, musique, théâtre, café-concert, kermesse, fête en tous genre...
- pour animer un atelier et mettre votre compétence à la disposition de tous
- **pour trouver avec vous l'animation que vous souhaitez pour notre village**

N'hésiter pas à nous contacter au 04 76 34 72 29 (Marie Emmanuelle)

SOU DES ECOLES

Le sou des écoles organise le samedi 21 juin 2008 la fête de fin d'année et fête de la musique.

Nous vous informons que pour cette occasion, une réunion sera prochainement organisée, afin de recueillir un maximum d'idées.

ENVIE DE DANSER

Des cours de danse sont proposés à la salle polyvalente de Miribel-Lanchâtre pour la rentrée 2008 :

Le mardi de	18 h à 18 h 45	4 – 5 – 6 ans
	18 h 45 à 19 h 45	7 ans et plus
	19 h 45 à 21 h 00	adultes

Pour tous renseignements, contactez Aurore DUSSERT – Tél. : 06.13.83.10.73 – Association GAG VIF



STATIONNEMENT



Nous rappelons que le stationnement est interdit dans les rues du village, hormis sur les places de parking prévues à cet effet. Certains véhicules gênent le passage des transporteurs ou autres véhicules lourds.

La place située devant l'entrée principale du groupe scolaire (cantine) n'est pas un parking, seules les personnes ayant reçu l'autorisation de Monsieur le Maire peuvent l'utiliser.

Le parking situé devant la classe Maternelle est réservé aux institutrices, les jours de semaines ainsi que le samedi matin. Il doit être libéré le lundi matin avant l'arrivée du personnel enseignant.

LIMITATION 30 km/h

Merci de bien vouloir respecter la limitation de vitesse dans les lotissements.

PENSEZ A NOS ENFANTS.

RAPPEL TRI SELECTIF

L'aire de tri à l'entrée du village n'est pas un dépotoir.



Nous constatons régulièrement que des personnes peu respectueuses y déposent des objets encombrants (télévision, aspirateur, matelas, poussettes, chaises de bureau, ..)

Le tri est un acte civique en faveur de la protection de l'environnement qui ne prend que quelques minutes par jour et demande peu de moyens.

- Poubelles marron, uniquement déchets ménagers.
- Container verre.
- Container papier, cartons coupés ou mis à plat.
- Container plastique et emballages métalliques.

Deux petits containers à piles sont mis en place à l'école dans le hall d'entrée ainsi qu'à la Mairie au pied de l'escalier.

LES OBJETS ENCOMBRANTS SONT A EMPORTER UNIQUEMENT A LA DECHETTERIE DE MONESTIER DE CLERMONT.

La déchetterie de Monestier de Clermont est ouverte les lundis, mercredis et samedis. Une carte d'accès gratuite est délivrée en Mairie aux heures d'ouverture au public.

Des négociations sont en cours avec la METRO pour permettre, dans le futur, aux Lanchatrous d'accéder aux déchetteries de VIF et VARCES.

Ils nous ont quitté :
Madame Christine DELBOS

LES DIFFERENTS SERVICES

INSCRIPTIONS ECOLE

Pour les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2005 : les inscriptions se font à la Mairie. Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile ainsi que du livret de famille. Un certificat de radiation est demandé pour les enfants déjà inscrits dans une autre commune

GARDERIE PERISCOLAIRE ET CANTINE

La garderie périscolaire a lieu de 8 h 00 à 8 h 20 le matin et de 16 h 30 à 18 h 00 le soir.

RESERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La réservation de la salle se fait uniquement en Mairie.

Les particuliers ne peuvent pas réserver la salle au nom d'une association, ceci pour un usage personnel.

Nous rappelons que le montant de la réservation est reversé au Sou des Ecoles de MIRIBEL-LANCHATRE.

LE RELAIS D'ASSISTANCE MATERNELLE

Le RAM se tient un lundi tous les quinze jours, il réunit les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle. Des activités leur sont proposées (danse, peinture, jeux avec les sons, ...). Il n'y a pas besoin de s'inscrire, il suffit de se présenter à la salle polyvalente.



LA P'TITE RECRE

La halte garderie itinérante concerne les enfants de 0 à 6 ans, le mardi à la salle polyvalente de 8h30 à 17h30.

La p'tite récré est ouverte pendant une partie des vacances scolaires.

Renseignements et réservation au 06.78.21.89.79.



LES RAPPELS

DIVAGATIONS DES CHIENS

Nous informons les propriétaires de chiens qu'il est dangereux et interdit de les laisser divaguer hors de leur propriété.

La Mairie a averti la fourrière qui pourra procéder à des captures.

Nous comptons sur votre compréhension, votre responsabilité pouvant être engagée.

Il est d'ailleurs rappelé que les chiens de 2^{ème} et 3^{ème} catégories doivent être déclarés en Mairie.



BOITES AUX LETTRES

Habitantes et habitants de notre petite commune, de nombreux déménagements ont eu lieu et il est difficile de connaître l'adresse de chacun, aussi pensez à mettre vos noms sur vos boîtes à lettres ou à les remettre si ils sont effacés.



- Martine GOUTTENOIRE, Isabelle BOITEUX, Isabelle VALLIER, Christine DETANTE, Hubert NAVARRO, Yves EYRAUD, Michel GAUTHIER, Maurice NIER, Arnaud TEINTURIER, Jenny TODARO,

LES DIFFERENTES DELEGATIONS

Délégués à la Communauté de communes du Canton de Monestier de Clermont.

Délégués titulaires : Maurice NIER - Mr Luc PUISSAT

Délégué suppléant : Arnaud TEINTURIER

Délégués au S.I.E.H.V.G. Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Haute Vallée de la Gresse.

Délégué titulaire : Michel GAUTHIER

Délégué suppléant : Yves EYRAUD

Délégués au S.I.V.I.G. Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissement VIF/LE GUA/MIRIBEL-LANCHÂTRE.

Délégués titulaires : Yves EYRAUD - Luc PUISSAT

Délégués suppléants : Hubert NAVARRO - Michel GAUTHIER

Délégués au Parc Naturel Régional du Vercors.

Déléguée Titulaire : Christine DETANTE

Déléguée suppléante : Martine GOUTTENOIRE

Délégués au SIGREDA.

Délégué Titulaire : Luc PUISSAT

Délégué Suppléant : Isabelle BOITEUX

Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Martine GOUTTENOIRE, Isabelle VALLIER, Hubert NAVARRO, Jenny TODARO

LE PERSONNEL

ALGOUD Guy	Agent technique territorial
ALGOUD Joëlle	Agent technique territorial
BONY Valérie	Agent polyvalent
GRABIT Patricia	Agent technique territorial (ATSEM)
NAVARRO Michèle	Secrétaire de Mairie
RILL Monique	Agent polyvalent

LES HORAIRES

MAIRIE

- mardis et jeudis de 17 h 00 à 19 h 00,
- mercredis de 8 h 00 à 12 h 00.

BIBLIOTHEQUE

Tous les mercredis de 15 h à 16 h.

Exceptionnellement, la bibliothèque sera gratuite pour l'année 2008.



ETAT CIVIL 2008

Les naissances :

Zian FINET

William MURIN

Marius COMPARIN

